Scénarios du système agro-alimentaire du bassin de la Seine à l'horizon 2040

Gilles Billen[1*], Josette Garnier[1], Antsiva Ramarson[1], Julia Le Noë[1], Vincent Thieu[1], Marie Silvestre[2], Estela Romero[1], Sabine Barles[3], Sabine Bognon[3] Jérôme Castaings[4], Romain Legendre[4], Philippe Riou[4]

[1]UMR Metis 7619, UPMC/CNRS, Paris.
[2]FR3020 FIRE – UPMC-CNRS, Paris
[3]UMR Géographie-Cités, Université Paris 1-Panthéon-Sorbone
[4]LERN, IFREMER, Port en Bessin

[*]personne à contacter, gilles.billen@upmc.fr, josette.garnier@upmc.fr

Le système agro-alimentaire du bassin de la Seine est aujourd'hui caractérisé par une extrême spécialisation en grandes cultures céréalières de sa partie centrale, l'élevage étant repoussé vers sa frange orientale (Lorraine et Bourgogne) où domine la polyculture-élevage, et celle occidentale (Basse Normandie) dont les systèmes se rapprochent du modèle d'élevage intensif du Grand Ouest.

Cette spécialisation s'inscrit dans le mouvement historique de «modernisation» de l'agriculture qui s'affirme au milieu du XXe siècle, et est accentué en ce début de XXIe siècle par les politiques publiques et privées qui visent à renforcer la concentration de population le long de l'axe Paris-Le Havre («Le Grand Paris») au détriment des zones amont du bassin, et à accroitre la place de la France comme exportatrice de céréales, tout en essayant de contenir les dommages environnementaux par des mesures d'agriculture raisonnée ou de précision.

Parallèlement, la nécessité d'une transition écologique est de plus en plus affirmée et se traduit par un foisonnement d'initiatives citoyennes locales (signaux faibles), souvent relayées par les pouvoirs publics régionaux, visant à relocaliser l'approvisionnement en repensant le régime alimentaire, à refermer les cycles de matière et à reconnecter la production agricole et la consommation urbaine, l'agriculture et l'élevage.

En poussant jusqu'à l'extrême ces deux tendances antagonistes, on peut construire deux récits opposés de ce que pourrait être le bassin de la Seine à l'horizon 2040 : « *Le futur radieux du Grand Paris et l'hyper-spécialisation des territoires agricoles* » et *«Un futur bio-autonome-demitarien, sobre et écologiquement vertueux»*. Il est possible que le conflit entre ces deux tendances irréconciliables aboutisse à un compromis sous la forme d'un partage du territoire, donnant lieu à un troisième récit : «*L'Agriculture Duale*». Enfin, on peut aussi imaginer «*Le Retour aux années 80*», le récit de l'abandon de toutes les mesures environnementales mises en œuvre depuis 40 ans.

Dans le cadre du projet RESET (Seine-Aval), ces quatre récits ont été scénarisés de manière quantitative sous la forme d'une image GRAFS du système agro-alimentaire du bassin, permettant de définir les conditions d'entrées au modèle RIVERSTRAHLER du réseau hydrographique, lui-même connecté au modèle ECOMARS-3D de l'Estuaire et de la Baie de Seine. Il est ainsi possible de comparer de manière précise les conséquences de ces scénarios sur la qualité des eaux souterraines et de surface et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques.